

Les données à caractère personnel peuvent faire l'objet d'opposition à leur traitement, d'interrogation du responsable du traitement, de modification en Application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (art. 38-39-40).

DEMANDE DE CONGE BONIFIE

Les dossiers sont à envoyer :

Personnels	Service destinataire	Services gestionnaires (en copie)
Personnels affectés au sein de l'administration centrale et des services déconcentrés du MASA, des lycées agricoles et des opérateurs du MASA. Personnels du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA) affectés dans les services relevant des SGCD, , les personnels des administrations territoriales de l'État (ATE) exerçant leurs fonctions en Métropole et dans les collectivités d'outre-mer.	Bureau des Moyens Logistiques MASA SG/SAFSL/SDLP/BML 78 rue de Varenne 75007 PARIS Courriel : bml-conges-bonifies.sg@agriculture.gouv.fr Copie M. Philippe TOITOT philippe.toitot@agriculture.gouv.fr	Bureaux des ressources humaines de proximité